



Nom : Prénom : Sexe : F ☐ M ☐
Date de naissance : Lieu de naissance :
N° de licence : N° de club : Nom du club :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : dom : Mobile : E-mail :

Demande son inscription au séjour intitulé : « **En val-de-Loire au Pays des Châteaux** » se déroulant du : **1 avril 2023 au 8 avril 2023.**

Je souhaite une chambre :

Double ☐ Twin (2 lits) ☐ Individuelle ☐ (+ 160 €)

Acceptez-vous que paraissent vos coordonnées sur une liste distribuée aux participants ? Oui ☐ Non ☐

Droit à l'image : Oui ☐ Non ☐ *Je déclare avoir pris connaissance et accepté les tarifs imprimés dans la brochure " Séjours et voyages 2022 " ainsi que les conditions générales et particulières de vente qui forment partie intégrante de la présente réservation. Je certifie exacts les renseignements fournis. Je joins la photocopie de ma licence 2022 (à envoyer après le 1^{er} janvier) et je règle immédiatement, à titre d'acompte, la somme de : **160 € - Cent soixante euros** + (le prix de la chambre individuelle 160 €) **« Prix du séjour 480 € »***

Le solde sera à verser pour le 1 février 2023

À Le : Signature obligatoire :

Mode de règlement :

☐ Chèque à l'ordre de : Saint-Avertin Sports Cyclotourisme.

☐ Carte de crédit (lien sur notre site internet).



Fiche d'inscription à retourner avec votre règlement à : Christine POIRIER 8 Rue du Marchais Rousseau - 37320 Esvres-sur-Indre

Sas.cyclotourisme@gmail.com

<https://sascyclo.wixsite.com/accueil/sejour-amboise-2023>

Nombre total de participant : mini 25 – maxi 35 / véhicule d'accompagnement.

L'hébergement en demi-pension se fera VVF d'Amboise, hammam, piscine couverte, salle de remise en forme....

Le véhicule d'assistance servira à transporter les piqueniques sur place pour le repas du midi.

N. B. : les inscriptions ne sont effectives qu'à réception du bulletin complété, accompagné de l'acompte et de la copie de la licence de l'année du séjour. Assurances : Accident corporel-Rapatriement : la licence " Mini-braquet " ne comporte pas ces garanties. En conséquence ceux qui n'auront pas opté pour la formule " Petit braquet " ou " Grand braquet " devront présenter obligatoirement une attestation nominative d'assistance/rapatriement et maladie. Annulation, Bagages : une assurance vous est proposée, elle est à souscrire dès l'inscription (voir conditions pages 112 à 115). Mentions réglementaires : celles-ci concernent la Fédération, les CoReg, les Codep, les clubs agréés bénéficiaires de l'extension d'agrément.

N° : IM094100034 - Garanties financières : Atradius Crédito y Caución S. A. - 159, rue Anatole France - CS 50118 - 92 596 Levallois-Perret Cedex.

Assurances Responsabilité professionnelle : Allianz France - Cabinet Gomis - Garrigues - 80 Allée des Demoiselles 31400 Toulouse.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCES POUR LES SÉJOURS ET VOYAGES



Les assurances doivent être souscrites dès l'inscription au séjour et seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné de son règlement à :
Fédération française de cyclotourisme - 12 rue Louis Bertrand - CS80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex.

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Email : @
N° de licence fédéral :
Destination du séjour : Date de départ :

1 ASSURANCE ANNULATION* (voir Notice d'information)

☐ Je souscris à la garantie "**Assurance annulation contrat n° 8537**" fixée à 4,33 % du prix du voyage
Tarif du séjour : € x 4,33 % (**arrondi à l'euro supérieur**)

€

OU

☐ Je souscris à la garantie "**Assurance annulation multirisques contrat n° 8538**" fixée à 7,84 % du prix du voyage
Tarif du séjour : € x 7,84 % (**arrondi à l'euro supérieur**)

€

☐ Je ne souscris pas la garantie "Annulation" et/ou "Multirisques".

2 ASSURANCE BAGAGES (voir Notice d'information)

☐ Je souhaite souscrire à l'assurance Bagages contrat n° 8540.
Je cotise en fonction du montant de la garantie choisie :

MONTANT DE LA GARANTIE	800 €	1 500 €	2 300 €	5 000 €
MONTANT DE LA COTISATION	9,50 €	19 €	28 €	38 €

+

€

=

€

Fait à
Le :

Signature obligatoire du souscripteur

Je joins mon règlement pour un montant total de
(*somme non remboursable*) par chèque à l'ordre de la
Fédération française de cyclotourisme

Une copie est à conserver par le souscripteur.